



DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2025-2026

A REMETTRE AU PLUS TARD LE 23 OCTOBRE 2025

Cher adhérent et futur adhérent,

La saison 2025-2026 débutera le lundi 8 septembre 2025. Nous serons présents au Forum des associations le samedi 6 septembre à Dinan.

Nous vous rappelons que deux séances d'essais gratuites sont proposées aux nouveaux futurs adhérents.

Durant ces séances, le Club considère que l'adhérent a consulté préalablement son médecin et qu'il est apte à la pratique du karaté. Le Club se dégage de toute responsabilité en cas de contre-indication à la pratique non déclarée par le pratiquant.

Au moment de l'inscription, l'adhérent devra **OBLIGATOIREMENT** remettre aux responsables du club les documents suivant :

- La **fiche d'inscription** dûment complétée (p.4) et la **feuille de la FFK** (annexe)
  - L'**autorisation parentale** pour les mineurs (p.4)
  - Le **règlement intérieur** daté et signé (p.5)
  - La **déclaration sur l'honneur** de non contre-indication à la pratique en compétition du karaté, pour les mineurs uniquement (annexe).
  - Le **règlement de la cotisation** à l'ordre de Dinan Armor Karaté.
- Pour les mineurs : merci d'indiquer le nom de l'enfant au dos du chèque.

- En cas de règlement par chèque (3 maximum) : ceux-ci devront couvrir l'intégralité de la cotisation et être libellés à l'ordre de **DINAN ARMOR KARATE**.

*Pour les mineurs : merci d'indiquer le nom et le prénom de l'enfant au dos du chèque.*

- En cas de paiement par chèque CAF, Coupon Sport ou Chèque Vacances ANCV, CE : en cas de retard de la part de votre organisme (employeur, CAF, ANCV, etc.) un chèque de caution vous sera demandé. Ce dernier vous sera restitué lorsque le paiement aura été effectué.

- En cas de règlement par virement, le RIB du Club est en annexe. Préciser le nom et prénom de l'adhérent en référence.

- En cas de règlement en espèce : mettre l'argent dans une enveloppe avec nom, prénom et montant versé.

- Si besoin d'une facture acquittée, transmettre la demande avec nom, prénom, date de naissance et montant de la cotisation de l'adhérent par mail.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ, L'ADHÉRENT NE POURRA ÊTRE ACCEPTÉ EN COURS



### NOTE À L'ATTENTION DES PARENTS

Pour des raisons indépendantes de notre volonté (ex : concert, manifestation sportive, etc...), il est possible que durant la saison certains cours soient annulés.

Dès que l'information nous parvient, nous nous efforçons de prévenir tous les adhérents dans les meilleurs délais (courriel, affichage sur les portes de la salle de cours).

Les parents n'ayant pas pris connaissance de leur boîte mail et n'accompagnant pas leur enfant jusqu'au dojo ne peuvent, de ce fait, être au courant de ces éventuelles annulations de dernière minute.

Afin d'éviter le mécontentement de certains parents devant une telle situation, nous nous permettons de vous rappeler l'article 1 du règlement intérieur, qui stipule :

**« Article 1 : Les pratiquants (enfants) sont sous la responsabilité du professeur uniquement pendant les cours et dans l'enceinte du dojo.**

**Le cours commence par le salut et finit par le salut. Les enfants sont donc sous la responsabilité des parents avant le salut (sur le parking, dans les vestiaires, etc...) et après le salut.**

**Il appartient à chaque parent de venir chercher son enfant dans la salle après le cours. »**

Les membres du bureau ainsi que le professeur se dégagent de toute responsabilité en dehors des cours, et ne pourront être tenus pour responsables des déplacements de vos enfants en dehors de ceux-ci.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Bien sportivement.

Le Bureau.



## TARIFS ET HORAIRES

Les cours seront dispensés par Monsieur Laurent LEFRANCOIS  
Professeur Diplômé d'État 7ème Dan FFKAMA, Expert départemental.

- 1) Catégorie enfant 4-6 ans (nés de 2019 à 2021)  
Horaires : LUNDI 17h00 à 18h00  
Cotisation : 162,00 € (compris 39,00 € de licence)
- 2) Catégorie enfant 7-12 ans (nés de 2011 à 2018)  
Horaires : LUNDI et JEUDI 18h00 à 19h00  
Cotisation : 177,00 € (compris 39,00 € de licence)
- 3) Catégorie adolescents 13-18 ans (nés de 2005 à 2010)  
Horaires : LUNDI et JEUDI 19h00 à 20h30  
Cotisation : 207,00 € (compris 39,00 € de licence)
- 4) Catégorie adultes 19 ans et plus  
Horaires : LUNDI et JEUDI 19h00 à 20h30  
Cotisation : 217,00 € (compris 39,00 € de licence)

### Réduction :

- *A partir de la 2ème inscription, une réduction de 20 € pour le deuxième enfant vous sera accordée sur la cotisation annuelle, puis une réduction de 10 € par enfant à compter de la 3ème inscription.*

Chaque adhérent pourra s'entraîner dans les trois clubs : Dinan, Créhen et Dinard.

En dehors des heures de cours, nous organisons des sorties (restaurant, kayak, randonnée...). Les occasions ne manquent pas pour se retrouver.

## LES MEMBRES DU BUREAU

- Le Président : M. Laurent ESSIRARD  
Tél : 06.87.23.91.31
- La Trésorière : Mme Anne MARION  
Tél : 06.10.79.31.10
- Le Secrétaire : M. Sylvain TREGUER  
Tél : 06.66.92.89.06

Courriel : [dinanarmorkarate@outlook.fr](mailto:dinanarmorkarate@outlook.fr)

Site internet : [www.armorile-karate.fr](http://www.armorile-karate.fr)



## FICHE D'INSCRIPTION 2024/2025

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE (complète) : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... ÂGE : ..... TEL : .....

MAIL : .....

Personne à contacter en cas d'urgence :

M. ou Mme ..... Tél : .....

+ Remplir la feuille de la FFK (cocher la case création pour les nouveaux licenciés) en annexe.

+ Attestation médicale pour les mineurs, en annexe.

### Moyen de paiement (plusieurs cases peuvent être cochées) :

- Chèques : indiquer le montant et le nombre .....
- Espèces : indiquer le montant .....
- Virements : indiquer le montant et la date de paiement .....
- Pass'Sport : indiquer le code en respectant la casse .....
- Chèques CAF : indiquer le montant .....
- Coupons Sport ou Chèques Vacances ANCV : indiquer le montant .....

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M. ou Mme .....

autorise mon fils, ma fille .....

à pratiquer le karaté au sein de l'association DINAN ARMOR KARATE.

Fait à .....

Le .....

Signature :

### DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e) M. ou Mme .....

autorise le club DINAN ARMOR KARATE à prendre, éventuellement, des photos / films de mon enfant ....., à l'entraînement et en compétition, pour les publier uniquement sur le site internet du club, ou en démonstration lors du forum des associations.

Fait à .....

Le .....

Signature :



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Dès lors que vous vous inscrivez au DINAN ARMOR KARATE, vous vous engagez à respecter le règlement intérieur de l'association. Le non-respect du règlement autorise le professeur à exclure immédiatement l'auteur des désagréments du dojo.

ARTICLE 1 : Les pratiquants (enfants) sont sous la responsabilité du professeur uniquement pendant les cours et dans l'enceinte du dojo.

Le cours commence par le salut et finit par le salut. Les enfants sont donc sous la responsabilité des parents avant le salut (sur le parking, dans les vestiaires, etc...) et après le salut. Il appartient à chaque parent de venir chercher son enfant dans la salle après le cours.

Les spectateurs sont autorisés pendant le cours. Afin que celui-ci ne soit pas perturbé, le silence est demandé pendant les séances.

ARTICLE 2 : Le DINAN ARMOR KARATE est une école d'arts martiaux. Son bon fonctionnement concerne tout à chacun. Le karatéka doit respecter son partenaire (qui n'est pas un adversaire). Pour cela, la propreté corporelle et celle de son kimono, la politesse, la prévenance et la non-brutalité sont autant d'atouts.

ARTICLE 3 : Lorsque l'on entre dans le dojo, on se doit d'adopter une attitude particulière. Des usages sont de rigueur, tel que respecter l'étiquette et la tradition des arts martiaux. Chacun se devra d'observer ce qui se fait et s'informer auprès des plus anciens pour connaître toutes les règles afin d'être en harmonie avec les autres. Les élèves les plus avancés sont responsables de la discipline et de l'étiquette, auxquelles il ne sera toléré aucun manquement. Tout pratiquant qui ne respecterait pas les règles et habitudes de son groupe sera immédiatement exclu, sans dommage et intérêt.

ARTICLE 4 : L'hygiène corporelle et vestimentaire sera irréprochable. Les ongles seront soigneusement coupés (ongles longs = danger). Il va de soi que chacun veillera à la propreté des lieux et prendra soin du matériel mis à disposition. Pour toute sortie du dojo, même pour un très court instant (par exemple se rendre aux toilettes), l'adhérent devra obligatoirement chausser des tongs ou autres « claquettes ». Toute personne n'ayant pas une hygiène suffisante sera renvoyée aux vestiaires. Lors des entraînements, le port de bagues, colliers et autres bijoux est interdit.

ARTICLE 5 : Toutes les personnes qui s'entraînent doivent être à jour de leurs cotisations, licences (devant être conservées), assurances et certificat médical. Les cotisations sont payables pour la saison, afin de réserver les cours. En début de saison, il est proposé un forfait. Les cotisations, licences, assurances ne sont en aucun cas remboursables après 7 jours, sauf cas exceptionnel : maladie grave, maternité, hospitalisation, etc... et avec accord préalable des membres de l'association. Si, pendant une période, vous ne pouviez pas vous entraîner, rien ne vous empêche de venir voir les cours et de continuer à participer à la vie du dojo.

ARTICLE 6 : Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés.  
Les débutants peuvent être acceptés en cours de saison.

ARTICLE 7 : Inscription aux compétitions (combat et kata) : l'inscription ne pourra être validée qu'après règlement de la participation auprès de l'association en temps et en heure (participation financière spécifique à chaque compétition). Les informations (montant de la participation et date limite d'inscription) seront communiquées lors des cours.

Date et signature, précédées de la mention « lu et approuvé » :

## Annexe n°1 : QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES LICENCIÉS MINEURS

« ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3)

« QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

*Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.*

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon

Ton âge : \_\_\_ ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)</b>		
Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Aujourd'hui</b>		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Questions à faire remplir par tes parents</b>		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Annexe n°2

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE REPONSE AU CONTENU DU QUESTIONNAIRE RELATIF  
A L'ETAT DE SANTE DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU  
RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE OU DE L'INSCRIPTION A UNE COMPETITION**

**LICENCIÉ MINEUR**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

exerce l'autorité parentale sur \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

atteste avoir complété conjointement avec mon enfant l'ensemble du « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur » situé à l'ANNEXE II-23 (article A. 231-3 du code sport) et avoir conjointement répondu **négalement** à l'ensemble des items présentés.

Date et signature (de la personne exerçant l'autorité parentale) :

# RELEVES D'IDENTITE BANCAIRE

<b>SOCIETE GENERALE</b>			
RELEVES D'IDENTITE BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE <b>DINAN ARMOR KARATE SALLE NEMEE ROUTE DE DINARD 22100 DINAN</b>			
DOMICILIATION : DINAN (01804)			
Banque <b>30003</b>	Guichet <b>01804</b>	N° de compte <b>00037261803</b>	Clé RIB <b>59</b>
Identification Internationale (IBAN) <b>IBAN FR76 3000 3018 0400 0372 6180 359</b>			
Identification International de la Banque (BIC) <b>SOGEFRPP</b>			

<b>SOCIETE GENERALE</b>			
RELEVES D'IDENTITE BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE <b>DINAN ARMOR KARATE SALLE NEMEE ROUTE DE DINARD 22100 DINAN</b>			
DOMICILIATION : DINAN (01804)			
Banque <b>30003</b>	Guichet <b>01804</b>	N° de compte <b>00037261803</b>	Clé RIB <b>59</b>
Identification Internationale (IBAN) <b>IBAN FR76 3000 3018 0400 0372 6180 359</b>			
Identification International de la Banque (BIC) <b>SOGEFRPP</b>			

<b>SOCIETE GENERALE</b>			
RELEVES D'IDENTITE BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE <b>DINAN ARMOR KARATE SALLE NEMEE ROUTE DE DINARD 22100 DINAN</b>			
DOMICILIATION : DINAN (01804)			
Banque <b>30003</b>	Guichet <b>01804</b>	N° de compte <b>00037261803</b>	Clé RIB <b>59</b>
Identification Internationale (IBAN) <b>IBAN FR76 3000 3018 0400 0372 6180 359</b>			
Identification International de la Banque (BIC) <b>SOGEFRPP</b>			

<b>SOCIETE GENERALE</b>			
RELEVES D'IDENTITE BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE <b>DINAN ARMOR KARATE SALLE NEMEE ROUTE DE DINARD 22100 DINAN</b>			
DOMICILIATION : DINAN (01804)			
Banque <b>30003</b>	Guichet <b>01804</b>	N° de compte <b>00037261803</b>	Clé RIB <b>59</b>
Identification Internationale (IBAN) <b>IBAN FR76 3000 3018 0400 0372 6180 359</b>			
Identification International de la Banque (BIC) <b>SOGEFRPP</b>			

<b>SOCIETE GENERALE</b>			
RELEVES D'IDENTITE BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE <b>DINAN ARMOR KARATE SALLE NEMEE ROUTE DE DINARD 22100 DINAN</b>			
DOMICILIATION : DINAN (01804)			
Banque <b>30003</b>	Guichet <b>01804</b>	N° de compte <b>00037261803</b>	Clé RIB <b>59</b>
Identification Internationale (IBAN) <b>IBAN FR76 3000 3018 0400 0372 6180 359</b>			
Identification International de la Banque (BIC) <b>SOGEFRPP</b>			

<b>SOCIETE GENERALE</b>			
RELEVES D'IDENTITE BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE <b>DINAN ARMOR KARATE SALLE NEMEE ROUTE DE DINARD 22100 DINAN</b>			
DOMICILIATION : DINAN (01804)			
Banque <b>30003</b>	Guichet <b>01804</b>	N° de compte <b>00037261803</b>	Clé RIB <b>59</b>
Identification Internationale (IBAN) <b>IBAN FR76 3000 3018 0400 0372 6180 359</b>			
Identification International de la Banque (BIC) <b>SOGEFRPP</b>			